

DELIBERATION N° 136/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE VILLERVILLE**

**DATE DE
CONVOCATION**
3 décembre 2022

DATE D’AFFICHAGE
3 décembre 2022

**NOMBRE DE
CONSEILLERS**

En exercice 14
Présents 08
Votants 12

L’AN DEUX MIL VINGT ET DEUX, le 10 DECEMBRE, à 10h30 en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel MARESCOT, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Michel DABOUT - Madame Sophie DIERRE - Monsieur Éric ESTRIER - Madame Catherine FILIPOV - Madame Catherine LEFEBVRE - Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY - Monsieur Vincent VANDERSTUYF.

EXCUSÉS : Monsieur Germain LELARGE donne pouvoir à Monsieur Vincent VANDERSTUYF, David MARES donne pouvoir à Madame Catherine FILIPOV, Madame Anne JOSEPH donne pouvoir à Madame Emmanuelle MELLOT-KRISTY, Madame Sophie NGUYEN VAN MAI donne pouvoir à Madame Catherine LEFEBVRE, Madame Corinne DROUEN, Monsieur Didier PAPELOUX.

Formant la majorité des membres en exercice.

A été désigné en qualité de secrétaire : Monsieur Vincent VANDERSTUYF

**REQUETE INTRODUCTIVE D’INSTANCE
DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE CAEN
Recours pour excès de pouvoir**

Monsieur le Maire informe l’ensemble du conseil municipal que habitant 32 rue Louis Aubert, a déposé devant le Tribunal Administratif de Caen une requête introductive d’instance concernant un recours pour excès de pouvoir au sujet d’un refus de permission de voirie et d’arrêtés d’interdiction de stationner.

Monsieur le Maire sollicite l’autorisation du Conseil de défendre les intérêts de la commune dans cette affaire et de solliciter le cabinet d’Avocats Concept.

APRES DELIBERATION

Le conseil municipal à l’unanimité des membres présents ou représentés

AUTORISE monsieur le Maire à défendre la commune sur cette requête introductive d’instance.

CHARGE le cabinet d’Avocats Concept de représenter la commune après accord de notre compagnie d’assurances.

AUTORISE monsieur le Maire ou un adjoint le représentant à signer tous documents relatifs à cette affaire.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Maire

Michel MARESCOT

